



Nombre de conseillers
élus :

11

Nombre de conseillers
en fonction :

11

Nombre de conseillers
présents :

10

Compte-rendu

des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 12 février 2026 à 19h00

Convoqué le 28 janvier 2026

Compte-rendu affiché le 13 février 2026

Sous la présidence de M. Jean-Jacques JUNDT, Maire

Etaient présents : Mme Yolande REBSTOCK - M. Jean-Luc ROTHAN
Adjoints au Maire

Mme Annie KIEFFER - M. Olivier KORNMEYER - M. Claude SCHNEIDER -
M. Geoffroy SCHUTZ - Mme Alexandra SCHNEIDER - Mme Sarah
DEMARIA - M. Fabien OSTER

Absent excusé : M. Guillaume BEYRLÉ

N° 2026 - 05

DOMAINE ET PATRIMOINE - SALLE POLYVALENTE

LOCATION – REVISION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE les tarifs de location de la salle polyvalente, applicables aux conventions conclues
à compter de la présente délibération, comme suit :

Objet de la location	Durée de location	Tarifs des locations résidents externes hors charges (1)	Tarifs des locations résidents de la commune hors charges (1)
Manifestation à but lucratif *	3 jours	380,00 €	310,00 €
Privé *	3 jours	360,00 €	295,00 €
	2 jours	285,00 €	225,00 €
	1 jour	190,00 €	150,00 €
Obsèques *	1/2 journée	110,00 €	85,00 €
Activités sportives (grande salle)	1 heure	10,00 € + forfait charges+ nettoyage 15€ par mois d'utilisation	Gratuit + forfait charges Nettoyage 15€ par mois d'utilisation
Activités sportives (petite salle)	1 heure	5,00 €	GRATUIT + paiement des charges
Associations locales et conseil de fabrique d'Eckartswiller *	2 jours	/	GRATUIT + paiement des charges
Location d'une tente	Le week-end	50 euros	50 euros
Location de deux tentes	Le week-end	80 euros	80 euros
Sonorisation	Le week-end	80 euros	80 euros

* Inklus : Cuisine avec équipement complet, bac réfrigéré, mobilier et vaisselle			

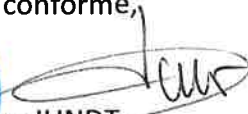
(1) Montant des charges :

Electricité : 0.40 €. le kw/h	ces tarifs seront adaptés aux coûts en vigueur
Gaz : 1,50 €. le m3	
Forfait : Eau et poubelles	Forfait de 25 €uros
Frais de nettoyage supplémentaire:	15 €. de l'heure
Tri des déchets recyclables non conforme	20€ supplémentaire
Charges pour association sportive	Forfait de 25€ de charges /mois par activité
Casse ou manquant	voir feuille des tarifs

➤ **Autorise le Maire**

- A effectuer la mise à jour régulière de la feuille des tarifs « casse et manquant » en fonction du matériel acquis ;
- à signer les conventions de mise à disposition avec les locataires.

Délibération adoptée par tous les membres présents,

Pour copie conforme,

 Le Maire,
 Jean-Jacques JUNDT

La secrétaire de séance

